Point d'Etape de clôture du PRU du quartier Mont - Saint Martin





Type de mission: Capitalisation

Maître d'ouvrage: Ville de Nemours

Coût du projet :

directeur de mission : Claudia

Romero

Année: 2010 - 2013

Equipe: Perspectives Urbaines et

Sociales, Lucie Melas

Programme: 211 démolitions, 161 constructions, 821 réhabilitations.

Acteurs: Etat (DDT, Préfecture), ANRU, Foncière Logement, Collectivités Territoriales (Ville, Département, Région, EPCI), VAL DU LOING HABITAT), TRACES URBAINS, BURGEAP.

Consultants mobilisés: Claudia

Romero

Montant de la mission: 14 363 € HT

Composantes de la mission:

Conseil stratégique
Etudes urbaines
Animation partenariale
Planification
Outils de gestion
Coordination inter chantiers
Ingénierie financière
Gestion urbaine de proximité
Insertion par l'activité économique
Cohésion sociale
Concertation
Capitalisation

Enjeux de la mission

Situé dans le Département de Seine et Marne à 80 km au sud de Paris, la Ville de Nemours compte environs 12 500 habitants. Le quartier du Mont-Saint-Martin (regroupan 40% de la population nemourienne) fait l'objet d'un projet de Renouvellement Urbair depuis novembre 2008. Le projet urbain a beaucoup évolué suite au changement de l'équipe municipale et, bien qu'il sa phase opérationnelle soit lancée, les délais restent très contraints. Inscrit dans le dispositif de clôture de la convention ANRU, le point d'étape vise plus particulièrement à apporter des orientations pour la bonne finalisation du programme ANRU et à entamer la réflexion sur le retour au droit commun du quartier.

Contenu de la mission

- Réalisation d'entretiens avec les personnes clés identifiées ;
- ▶ Réalisations d'ateliers thématiques aboutissant à un diagnostic et des préconisations partagées
- ▶ Réalisation d'un atelier stratégique pour valider les orientations en vue de la finalisation du programme ANRU et du retour au droit commun ;
- ► Evaluation de l'avancement du projet et identification des points de vigilance et des risques éventuels susceptibles de peser sur la bonne réalisation du projet ;
- Bilan du projet de rénovation urbaine et préparation de la sortie de la convention ANRL afin de garantir les conditions requises à la pérennisation des investissements à l'issue de la convention ANRU
- ▶ Dans le cadre de ce point d'étape, les points suivants ont plus particulièrement été traités : les orientations en vue de l'avenant de clôture et la formalisation des axes prioritaires du plan stratégique local ;
- ► Retour d'expérience des bonnes pratiques auprès de l'ANRU



